



## Ville de **PINCOURT**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **lundi, le 17 août 2009**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire suppléant André D'Aragon

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau et Marie-Andrée G. Laliberté

Absences motivées : M. le maire Michel Kandyba et Messieurs les conseillers Jim Miron et Michel Pratte

Est aussi présente: M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière

### ORDRE DU JOUR

#### CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Révision de l'échéancier des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration, phase 1
4. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout
5. Modification de la « *Rémunération des cadres, conditions et avantages* » en ajoutant les postes de contremaître de la division entretien et de surintendant de l'usine d'épuration au programme de rémunération lors de disponibilité
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire.

### CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.

---

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE

2009-08-278

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de **PINCOURT**

À 19h03, d'ouvrir la séance extraordinaire du 17 août 2009.

2009-08-279

SUJET: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AOÛT 2009

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 août 2009.

2009-08-280

SUJET: RÉVISION DE L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION, PHASE 1

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De soumettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'échéancier révisé des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration, phase 1 afin d'obtenir un délai additionnel pour la réalisation des travaux selon cet échéancier dans le cadre du programme de transfert de la taxe fédérale sur l'essence 2006-2009.

Que copie de cette résolution soit transmises à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à monsieur Yvon Marcoux, député du comté du Vaudreuil.

2009-08-281

SUJET: PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout,

Considérant que le plan d'intervention a été soumis et accepté par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, direction des infrastructures- Montréal, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout produit en février 2008 par Aqua-Data.



## Ville de **PINCOURT**

2009-08-282

SUJET: MODIFICATION DE LA « RÉMUNÉRATION DES CADRES, CONDITIONS ET AVANTAGES » EN AJOUTANT LES POSTES DE CONTREMAÎTRE DE LA DIVISION ENTRETIEN ET DE SURINTENDANT DE L'USINE D'ÉPURATION AU PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION LORS DE DISPONIBILITÉ

Considérant la nature du poste de surintendant de l'usine d'épuration nécessitant des interventions hors des heures normales de travail;

Considérant que le poste de contremaître à la division entretien sera assujéti aux mêmes conditions que les gestionnaires en poste assumant la disponibilité lors d'appels hors des heures normales d'ouverture;

Considérant l'article 3.12.4 de la « Rémunération des cadres, conditions et avantages », il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier l'article 3.12.4 de la « Rémunération des cadres, conditions et avantages » telle qu'adoptée par la résolution numéro 93-500 en ajoutant les postes de surintendant de l'usine d'épuration et de contremaître de la division entretien au programme de rémunération lors de la disponibilité comme suit:

« 3.12.4 Le chef de la division entretien, le coordonnateur des opérations, le contremaître de la division entretien et le surintendant à l'usine d'épuration reçoivent une allocation hebdomadaire de 120 \$ pour la semaine en disponibilité. Tout temps de travail, résultant de cette disponibilité hebdomadaire, qui nécessite un déplacement pour validation, surveillance ou travaux sur le terrain sera rémunéré au taux régulier. Aux fins des présentes, le taux régulier signifie le taux horaire obtenu en divisant le salaire hebdomadaire du cadre par le nombre d'heures de sa semaine normale de travail. »

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Aucune question de l'auditoire.

2009-08-283

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de ***PINCOURT***

À 19h06, de lever la séance extraordinaire du 17 août 2009.

---

MICHEL KANDYBA, MAIRE

---

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE